

C-22.

Première Session, Vingt-quatrième Parlement, 7 Élisabeth II, 1958.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL C-22.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

**ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 4 JUIN 1958.**

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1958